

**ACCUEILS PERISCOLAIRES MULTI-SITES**

**PIERREPONT - BASLIEUX**



**ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

**De 3 à 12 ans PIERREPONT**

**De 3 à 12 ans BASLIEUX**



**FEDERATION D'EDUCATION POPULAIRE**

**« Eduquer pour demain : s'engager pour donner plus de sens à l'action éducative locale ! »**



# ACCUEILS PERISCOLAIRES

## PIERREPONT

### 1. Tranche d'âges :

Les accueils périscolaires sont destinés aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de PIERREPONT et BEUVEILLE.

### 2. Accueils périscolaires :

Les accueils périscolaires du matin, midi et du soir ont lieu au périscolaire de PIERREPONT. Les enfants scolarisés à Beuveille prennent le bus pour rejoindre le périscolaire, une accompagnatrice est présente.

### 3. Horaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Matin : 7h15 à 8h15

Midi : 11h55 à 13h30

Soir : 16h00 à 18h30

### 4. Tarifications familiales :

2019-2020			MATIN	MIDI	SOIR 1	SOIR 2	SOIR 3
			7h15 à l'arrivée à l'école	11h55 à 13h30	De la sortie de l'école à 17h00	De la sortie de l'école à 18h00	De la sortie de l'école à 18h30
Habitants CCT2L	Ressortissants régime général et fonctionnaires salariés de l'Etat, SNCF, EDF-GDF (1)	Quotient familial <ou=1000€	1,55 €	5,00 €	1,55 €	3,10 €	3,90 €
		Quotient familial >1000€	1,60 €	5,10 €	1,60 €	3,20 €	4,00 €
	Autres (MSA...) (2)	Quotient familial <ou=1000€	2,00 €	5,70 €	2,00 €	4,00 €	5,00 €
		Quotient familial >1000€	2,05 €	5,80 €	2,05 €	4,10 €	5,10 €

(1)

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux, (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.
- Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2019 ou une attestation de droits CPAM où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).

(2)

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui bénéficient de prestations familiales de leur propre régime.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui ne bénéficient d'aucune prestation (ni de leur propre régime, ni de la CAF).
- Familles dont les deux parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique et qui donc n'appartiennent pas au régime général des prestations familiales. Cette information figure en haut de l'attestation de la CPAM : code gestion 70.

## BASLIEUX

### 1. Tranches d'âges :

Les accueils périscolaires sont destinés aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de DONCOURT-CITES et BASLIEUX.

### 2. Accueils périscolaires :

Les accueils périscolaires du matin, midi et du soir ont lieu au périscolaire de DONCOURT CITES.

Les enfants prennent le bus pour rejoindre le périscolaire, une animatrice est présente.

### 3. Horaires :

**Baslieux :** Matin : 7h15 – 8h20                      Midi : 11h30 – 12h50                      Soir : 16h00 – 18h30

**Doncourt-cités :** Matin : 7h15 – 8h40                      Midi : 11h40 – 13h10                      Soir : 16h10 – 18h30

### 4. Tarifications familiales :

2019-2020			MATIN		MIDI	SOIR 1	SOIR 2	SOIR 3	
			7h15 à l'arrivée à l'école de Baslieux	7h15 à l'arrivée à 8h40	11h30 à 13h00 ou 11h40 à 13h10	16h00 à 17h00 ou 16h10 à 17h10	16h00 à 18h00 ou 16h10 à 18h10	16h10 à 18h30	16h00 à 18h30
Habitants CCT2L	Ressortissants régime général et fonctionnaires salariés de l'Etat, SNCF, EDF-GDF (1)	Quotient familial <ou=1000€	1,55 €	2,25 €	5,00 €	1,55 €	3,10 €	3,65 €	3,90 €
		Quotient familial >1000€	1,60 €	2,30 €	5,10 €	1,60 €	3,20 €	3,75 €	4,00 €
	Autres ( MSA...) (2)	Quotient familial <ou=1000€	2,00 €	3,00 €	5,70 €	2,00 €	4,00 €	4,70 €	5,00 €
		Quotient familial >1000€	2,05 €	3,05 €	5,80 €	2,05 €	4,10 €	4,80 €	5,10 €

(1)

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux, (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.
- Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2019 ou une attestation de droits CPAM où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).

(2)

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui bénéficient de prestations familiales de leur propre régime.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui ne bénéficient d'aucune prestation (ni de leur propre régime, ni de la CAF).
- Familles dont les deux parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique et qui donc n'appartiennent pas au régime général des prestations familiales.
- Cette information figure en haut de l'attestation de la CPAM : code gestion 70.

## MODALITES D'INSCRIPTION

**Pour l'année scolaire 2019-2020, il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription avant le 31/08/2019 pour les enfants qui n'en ont pas :**

- Fiche d'inscription annuelle : renseignements famille et enfant inscrit
- Fiche mensuelle inscription périscolaire et restauration (planning présence) pour chaque enfant.
- Fiche sanitaire
- Justificatif du barème de tarifications familiales
- Photo d'identité

Les anciens dossiers sont conservés mais il vous est demandé de me transmettre les informations qui ont changées.

Nous vous invitons à venir faire les inscriptions sur place en période scolaire au :

- **Périscolaire de Pierrepont** :  
les lundis de 8h45 à 10h30 et de 14h30 à 17h45.
- **Périscolaire de Doncourt-cités** :  
les mardis de 16h00 à 17h45.

Ou lors de la permanence au

- **Périscolaire de Pierrepont**:  
le mardi 27 août de 10h à 12h et de 14h30 à 17h00

**Pour inscrire votre enfant, vous devez vous munir impérativement de :**

- Justificatif du barème de tarifications familiales :
  - Pour les allocataires CAF : L'attestation de droits (année 2019) CAF où figure(nt) le ou les enfant(s) avec indication du quotient familial.
  - Pour les non allocataires CAF : L'attestation de droits de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie où figure(nt) le ou les enfant(s) (pour justifier le régime général auquel vous appartenez) + justificatif de revenus pour le calcul du quotient familial.

### **Sans justificatif, le tarif le plus fort sera appliqué !**

- Du carnet de santé ou/et vaccinations pour remplir la fiche sanitaire sur place (obligatoire pour chaque enfant).
- Du règlement obligatoire à l'inscription (espèces, chèques à l'ordre des Francas, ticket CESU ou virement).

Les Chèques Emplois Services Universels sont acceptés pour tous les accueils périscolaires matin et soir.

- Une photo d'identité de l'enfant.

**Si le dossier n'est pas complet, votre enfant ne pourra pas fréquenter le périscolaire.**

## **IMPORTANT :**

L'Accueil Périscolaire est indépendant du fonctionnement de l'École. Certes, les enseignants sont intégrés dans la démarche, mais il est indispensable que les parents s'orientent vers la direction pour toutes démarches (inscriptions, absences...)

Pour des raisons de sécurité, d'organisation de l'accueil, du personnel d'animation et des commandes repas auprès de notre prestataire :

**Les parents s'engagent à remettre au directeur de l'accueil, le planning mensuel des jours de fréquentation de leur(s) enfant(s) au plus tard le dernier lundi précédant la période suivante, afin que le service puisse être organisé de façon optimale, dans le respect de la législation DDCS, notamment sur le quota animateurs/enfants.**

*Pour les familles qui ne connaissent pas à l'avance leurs plannings de travail, il faudra fournir au directeur de l'accueil un planning hebdomadaire le lundi précédent la semaine d'accueil de l'enfant.*

## **REMBOURSEMENT**

En cas d'absence de votre enfant, nous remboursons uniquement sur présentation d'un certificat médical, en cas d'absence ou grève d'un enseignant, l'école met en place un accueil coopératif (sauf si grève de + de 25% de l'effectif enseignant d'une école). Par conséquent, nous ne procéderons à aucun remboursement. Toute modification de planning (ajout ou annulation) ne pourra être faite que la veille pour le lendemain avant 17h00.

## **L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT**

L'équipe pédagogique est constituée d'une directrice, **Corinne BIENTZ**, diplômée BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), d'une animatrice référente pour chaque site, et des animatrices diplômées BAFA ou en cours de validation (Brevet d'Aptitude à la fonction d'Animateur ou CAP petite enfance).

## **PROGRAMME D'ACTIVITES ET OBJECTIFS EDUCATIFS**

- ❖ Permettre à l'enfant de découvrir et s'approprier son environnement
- ❖ Favoriser la socialisation et permettre à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie
- ❖ Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives
- ❖ Permettre à l'enfant de développer son sens de la création et de l'imagination
- ❖ Favoriser la participation des enfants

**Les projets éducatifs et pédagogiques seront à la disposition des familles. Il vous suffit d'en faire la demande auprès de la directrice.**

Des activités manuelles ou d'expression, des jeux collectifs et sportifs, adaptés à chaque tranche d'âge sont proposées aux enfants.

# COORDONNEES

Périscolaire de Pierrepont : Lotissement Le Sorgue 54620 PIERREPONT

Tél : 03.82.25.49.97

[perisco-pier-basl@francas54.org](mailto:perisco-pier-basl@francas54.org)

Périscolaire de Baslieux : Ecole Maternelle rue de la Chapelle Doncourt-Cités 54620

BASLIEUX

Tél : 03.82.89.78.10

[perisco-pier-basl@francas54.org](mailto:perisco-pier-basl@francas54.org)

**Corinne BIENTZ** (Directrice) : 06 33 47 08 13

En consultant le site [www.t2l-54.fr](http://www.t2l-54.fr) rubrique enfance,  
vous trouverez toutes les informations concernant les 7 accueils périscolaires FRANCAS de la T2L :

- Plaquette d'information
- Dossier d'inscription
- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur
- Planning d'inscription mensuel
- Programme d'animation
- Menu
- Informations divers

**Les Francas de Meurthe et Moselle**

8 allée de Mondorf les Bains

54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Tél : 03 83 29 37 23 – Fax : 03 83 33 11 71

Email : [contact@francas54.org](mailto:contact@francas54.org)

Police MAE : 054MA00097

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie public